



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES (FCO) – 10/09/2009

OBJECTIF : *Permettre au conducteur routier de marchandises d'actualiser ses connaissances et de parfaire sa pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle*

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- *Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis C ou E (C) est requis au cours de toute période consécutive de cinq ans de leur vie professionnelle.*
- *Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou E(C) en cours de validité.*
- *Justifier de la qualification initiale de conducteur routier.*

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- *Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.*

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- *Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.*
- *Salle de cours équipée de moyens multimédias.*
- *Véhicules école*
- *Livret de suivi de la formation.*

EFFECTIFS :

- *Théorie : 16 stagiaires maximum en salle.
Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule.*
- *4 stagiaires maximum, intéressés par la formation spécifique dite passerelle peuvent être ajoutés au stage FCO marchandises.*

PROGRAMME

- *Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports et à la sécurité routière et aux techniques et comportement en conduite.*
- *Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.*
- *Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle. (actualisation des connaissances)*
- *Santé, sécurité routière et sécurité environnementale. (actualisation des connaissances)*
- *Service, logistique.*
- *Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.*

DUREE TOTALE DU STAGE :

- *35 heures, sur 5 jours consécutifs ou en deux sessions de formation dispensées au cours d'une période de trois mois maximum. La première session est de 3 jours consécutifs, la seconde de 2 jours également consécutifs.*

MODES D'EVALUATION DES ACQUIS

- *Test final d'auto évaluation*

VALIDATION VISEE

- *Attestation Formation Continue Obligatoire (F.C.O) pour le transport de marchandises..*